

# Contrat de Bon Usage (CBU) en région Centre

## Nouveau contrat 2009 - 2011

A.Ochmann  
Directeur Adjoint de l'ARH du centre

# Les axes forts du prochain contrat

## Informatisation circuit produits santé

Objectif au moins + 50 % d'↗ à fin 2011

## Encadrement produits facturés en sus

## Autoévaluations

Circuit des produits de santé

Produits facturés en sus des GHS

# Tout en poursuivant

## La démarche Qualité sur :

- **le circuit des produits de santé**
  - COMEDIMS, gestion des stocks, lutte contre l'iatrogénie (non-conformités, sensibilisation)
- **la continuité des soins**
  - prescription de sortie en DCI

## Les pratiques pluridisciplinaires en réseau

- Thésaurus régional / RCP en cancérologie
- Implication dans l'OMEDIT
- Implication Plateforme régionale
- liens ville hôpital = **Qualité Parcours patient**

# Future contractualisation 2009 – 2011

**Contrat 3 ans**

**Contractualisation**

Directeur éts.

Assurance maladie

ARH

**Approche pluridisciplinaire +++**

# Contrat de Bon Usage (CBU) en région Centre

**Contrat 2009 - 2011**  
**Nouveaux indicateurs**  
**et éléments de preuve**

MC Lanoue  
OMÉDIT - région Centre

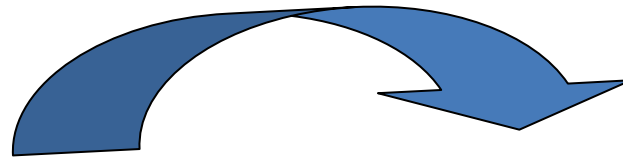
Certification

Code Santé Publique  
Code Sécurité Sociale

T2A



QUALITE



Établissement

**ENCADRER**



EFFICIENCE

Indicateurs

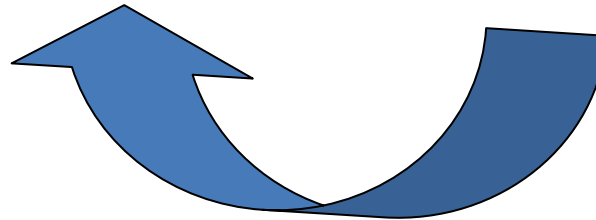


Patient

Évolution des coûts



**EVALUER**



**JUSTIFIER**

EPP

SROS

LFSS  
Accords cadres

# Contrat de Bon Usage 2009 - 2011

Évolutions liées à :

- Décret 2008 -1121 du 31 octobre 2008 relatif au CBU
- Certification V2010
- Critères d'agrément en cancérologie
- SROS 3
- Socle commun d'indicateurs et de critères d'évaluation nationaux DHOS
- Loi Financement Sécurité Sociale 2009
- Évaluation premier CBU



# Évolutions

- **Décret 2008 -1121 du 31 octobre 2008 relatif au CBU**
  - Information des prescripteurs sur les recommandations **médico-économiques de la HAS**
  - Participation de l'**HAD** à l'OMéDIT
- **Certification V2010 - Pratiques exigibles *prioritaires***
  - Critère 8.f **Gestion des évènements indésirables**
  - Critère 8.h Bon usage des antibiotiques
  - Critère 20.a **Démarche qualité de la prise en charge médicamenteuse du patient**



# Évolutions

- ***Socle commun d'indicateurs et de critère d'évaluation nationaux DHOS***

- Outil d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- Outil de comparaison entre régions

- **6 indicateurs sur engagements généraux**

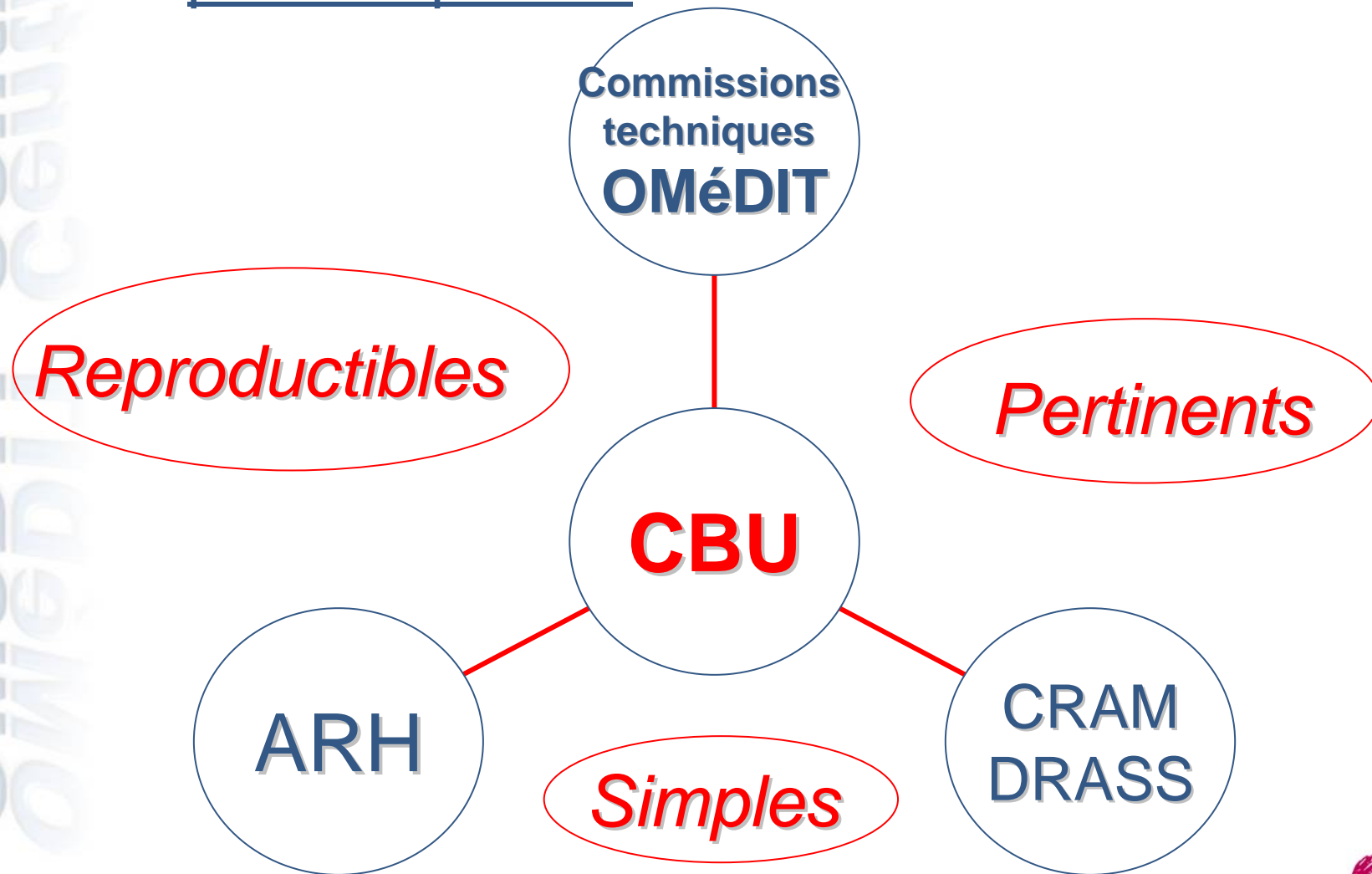
- Informatisation de la prescription (2)
- Analyse pharmaceutique (2)
- Traçabilité DMI
- Centralisation préparation mdcts anticancéreux

- **2 critères relatifs à la maîtrise médicalisée des dépenses des produits facturés en sus des GHS**

- Suivi et analyse des pratiques de prescription **par l'OMéDIT**
- Analyse des consommations des mdcts et DM hors GHS **par l'établissement**

# Nouveaux indicateurs

Réflexion pluridisciplinaire



# Éléments de preuves

## Objectifs

- Permettre aux établissements d'anticiper
- Transparence
- Harmonisation (tableaux de recueil...)
- Préparation des **évaluations externes** (DRASS, DRSM)
- Simples
- Mise en évidence de la présence, de l'actualisation (livret Mdct, procédures, liste des prescripteurs...), de la traçabilité (tableaux récapitulatifs de recueil et de suivi)

# Nouveaux indicateurs et éléments de preuves

**PROJET**

**OMÉDIT Centre**

Rapport d'étape 2009 Période concernée : 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

## Remarques préliminaires au rapport d'étape 2009

cases rouges intitulées "Etes-vous concerné par ces indicateurs ?"	attention : si l'activité concerne votre établissement, vous devez répondre OUI et compléter obligatoirement les indicateurs
case bleue = indicateurs majeurs	les établissements doivent être particulièrement attentifs sur ces indicateurs considérés comme majeurs et incontournables dans l'évaluation des CBUS : ce sont les indicateurs retenus au niveau national + des indicateurs retenus comme majeurs au niveau de la politique menée en région Centre
case verte = Eléments de preuve	Les éléments de preuve sont à tenir à disposition. Ils peuvent être consultés sur place lors des contrôles sur site ou adressés à l'ARH à sa demande

Etablissement :

Département :

Au cours de la période concernée (1er juillet 2008 au 30 juin 2009), avez-vous utilisé :

- des médicaments facturés en sus des GHS :	<input type="text"/>
- des DMI facturés en sus des GHS :	<input type="text"/>
Au cours de la période concernée (1er juillet 2008 au 30 juin 2009), y a-t'il eu des consommations d'anticancéreux injectables (hors rétrocessions) :	<input type="text"/>

Nombre de lits totaux	<input type="text"/>
Nombre de lits MCO	<input type="text"/>
Nombre de lits MCO en Hospitalisation Complète	<input type="text"/>
Nombre de lits MCO en Hospitalisation de Jour	<input type="text"/>
Nombre de lits d'hébergement	<input type="text"/>

# Nouveaux indicateurs et éléments de preuves

Évaluation des **points considérés comme acquis suite au premier CBU**

ex :

*Critère d'évaluation* : le règlement intérieur de la commission ou sous-commission des médicaments et des DM est validé par les instances de l'établissement

- Répondre par **OUI** ou **NON**
- *Élément de preuve* à tenir à disposition:

**Règlement intérieur validé**

# Nouveaux indicateurs et éléments de preuves



	Indicateurs / critères d'évaluation	2 <sup>ème</sup> semestre 2008	1 <sup>er</sup> semestre 2009	Éléments de preuve	Remarques - Commentaires
<b>Principes généraux</b>	La liste actualisée des prescripteurs habilités à prescrire est mise à la disposition du pharmacien par la direction des affaires médicales			Procédure et liste avec date de mise à jour	
	Le livret du médicament est actualisé régulièrement (<ou=2ans) et présent (papier ou dématérialisé) dans chaque unité de soins			Livret Mdot datant de 2 ans ou moins	
	Le livret des dispositifs médicaux stériles est actualisé régulièrement (<ou=2ans) et présent (papier ou dématérialisé) dans chaque unité de soins			Livret DMS datant de 2 ans ou moins	
<b>Analyse pharmaceutique de la prescription</b>	<b>Indicateur national</b> ( il s'agit d'un rapport numérateur/dénominateur) numérateur = nombre de lits et places MCO bénéficiant d'une <b>analyse pharmaceutique de la prescription complète du patient</b> /dénominateur = nombre de lits et places installés en MCO				Cet indicateur concerne exclusivement les lits et places installés en <b>MCO</b> . La prescription manuelle ou informatisée comporte la totalité du traitement du patient. L'analyse pharmaceutique inclut <b>l'analyse réglementaire et l'analyse pharmaco thérapeutique</b> . Sont exclus les lits faisant l'objet d'une prescription informatisée partielle pour certains médicaments (ex : antibiotiques, médicaments facturés en sus des GHS...)
	<b>Indicateur national</b> ( il s'agit d'un rapport numérateur/dénominateur) numérateur = nombre de lits et places bénéficiant d'une <b>analyse pharmaceutique de la prescription complète du patient</b> /dénominateur = nombre de lits et places installés				Cet indicateur concerne <b>tous les lits et places installés</b> . La prescription manuelle ou informatisée comporte la totalité du traitement du patient. L'analyse pharmaceutique inclut <b>l'analyse réglementaire et l'analyse pharmaco thérapeutique</b> . Sont exclus les lits faisant l'objet d'une prescription informatisée partielle pour certains médicaments (ex : antibiotiques, médicaments facturés en sus des GHS...)
	nbre de lits <b>MCO avec analyse pharmaceutique au 30 juin 2009</b>		nbre de lits <b>AUTRES</b> ( SSR, USDL, EHPAD, Psychiatrie ...) <b>avec analyse pharmaceutique au 30 juin 2009</b>		Préciser par type de lits (MCO ou AUTRES) <b>le nombre de lits bénéficiant de la transmission informatique complète de la prescription</b> dans l'établissement Autres = ( SSR, USDL, EHPAD, Psychiatrie ...)
	L'analyse pharmaceutique est faite avec <b>un lien automatique</b> sur une base de données sur le médicament				L'analyse pharmaceutique s'appuie sur une base de données intégrée dans le système informatique

# Nouveaux indicateurs et éléments de preuves

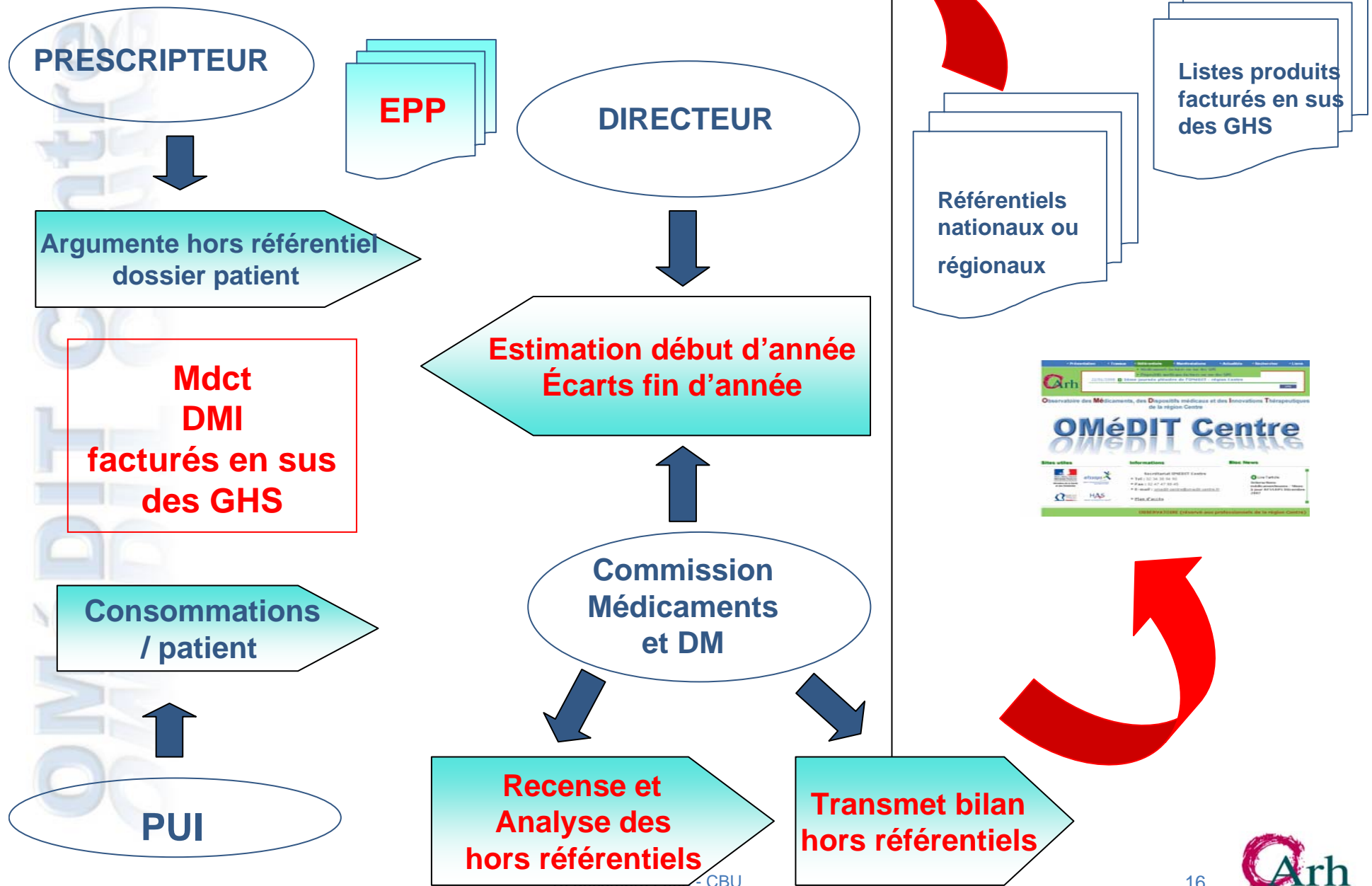
**Indicateurs nationaux** avec définition précise  
numérateur /dénominateur (pas un pourcentage !)

## Indicateurs majeurs régionaux

Communication à l'OMéDIT de toute information  
permettant le suivi **qualitatif** et **quantitatif**  
nécessaire à **l'analyse des pratiques de**  
**prescription**

Encadrement **produits facturés en sus des GHS**

# Établissement



CBU



# OMéDIT Centre

## OMéDIT Centre

### OMéDIT Centre

# Outils proposés par l'OMéDIT

## Travaux des commissions techniques pluridisciplinaires

- Supports d'autoévaluation
- Thésaurus de cancérologie
- Fiches de bon usage
- Suivi des consommations
- Programmes de formation
- Fiches d'encadrement des produits facturés en sus des GHS

# Encadrement des produits facturés en sus des GHS (1)

Test e OMEDIT (15 octobre - 15 décembre 2008)

- 32 établissements concernés / produits traceurs :  
3 anticancéreux, 3 anti TNF

- **Remontées obligatoires à l'OMEDIT par établissement**

- Les données qualitatives saisies sur e OMEDIT
- à défaut **les données recueillies sur le support interne** intégrant les précisions demandées lors du test
- Les fiches d'évaluation de l'outil proposé

# Encadrement des produits facturés en sus des GHS (2)

Test e OMEDIT (15 octobre - 15 décembre 2008)

urgence de transférer ces données

• bilan avant le 15 janvier 2009 par  
l'OMEDIT pour la DHOS

• restitution aux établissements